

Mesdames, Messieurs,

Par le biais de cette Newsletter nous vous convions cordialement à participer à notre manifestation du jubilé le 24 novembre prochain.

Thème de la rencontre: „work & care erfolgreich meistern – Praxistools für Unternehmen“.

(« work & care, relever le défi avec succès – des outils pratiques pour les entreprises »)



Matthias Möllene, ancien chef du personnel d'un grand groupe d'entreprises et responsable du département HR Management et Leadership de la Haute école spécialisée en économie (Hochschule für Wirtschaft) de Zurich, prendra la parole pour mettre les points sur les i: « Tout le monde parle de la crise financière actuelle et des pressions supplémentaires que devront supporter les employé-e-s en Suisse. Travailler plus pour le même salaire ou d'autres variantes d'augmentation de la productivité pour contrer la faiblesse de l'euro en sont deux exemples. Cependant, même après avoir surmonté la crise, il ne sera pas question de nous reposer sur nos lauriers : en effet, l'économie emploiera de moins en moins de jeunes et de plus en plus de personnes âgées, en vertu de l'évolution démographique. Si l'on ajoute à cela que ces forces vives en diminution devront, en marge de leur activité professionnelle, assumer les soins à leurs proches âgés parce que le système social n'est plus en mesure d'y pourvoir, on peut s'imaginer quels seront les défis que les responsables du personnel vont être amenés à relever. Outre de nouveaux modèles concernant les formes et l'aménagement du temps de travail, nous devons élaborer des solutions permettant de mieux coordonner l'activité professionnelle et les soins prodigués à des proches ».

Veillez consulter notre programme complet. Nous nous réjouissons de votre participation !

Votre thkt Sàrl,
Theres Hofmann et Kathrin Toberer

Directrices *servicefamille* et crèches d'entreprises

Merci de bien vouloir faire parvenir cette Newsletter aux personnes intéressées dans votre entreprise ou votre entourage.

"Work and Care" – une manifestation organisée par *servicefamille* :

Le programme

work & care erfolgreich meistern – Praxistools für Unternehmen :

(work & care, relever le défi avec succès – des outils pratiques pour les entreprises »)

Careum F+E, le service de recherche du département santé de la Haute école spécialisée Kaleidos, a développé des instruments facilitant l'articulation entre activité professionnelle et soins prodigués à des proches, ceci en collaboration avec *servicefamille* et d'autres partenaires pour la pratique, en s'appuyant sur les résultats d'études scientifiques. Lors de la manifestation, les trois instruments « work & care – Praxistools » et leur utilité tant pour les employeurs que pour les collaborateurs et collaboratrices seront présentés au public. Des personnalités issues de l'économie, de l'administration et de la politique évoqueront les manières de relever avec succès le défi qui consiste à concilier l'activité professionnelle et les soins à des proches.

La manifestation s'adresse aux entreprises, aux cadres et aux spécialistes RH ainsi qu'aux représentantes et représentants des autorités et des administrations.

[Programme](#) et [inscription](#)

L'été, une période riche en expériences :

Semaines d'activités encadrées pour les enfants scolarisés à Zurich, Berne et Lausanne

Durant les vacances d'été, *servicefamille* a organisé en tout 11 semaines de vacances encadrées pour des enfants âgés de 4 à 12 ans qui fréquentent l'école enfantine ou l'école obligatoire, ceci dans les régions de Zurich, Berne et Lausanne. Au programme d'activités de vacances de la Banque cantonale zurichoise figurent des semaines consacrées aux thèmes du cirque, des pirates, des détectives, de l'art ou de l'aventure : toutes connaissent un vif succès et une forte fréquentation depuis plus de 10 ans. Les semaines d'activités accompagnées font nouvellement partie du programme de Swisscom, dans le but de décharger les parents d'enfants scolarisés.

Depuis les débuts, Markus Huwiler participe au programme de vacances de la BCZ chaque année durant une semaine au moins en tant que moniteur pour les grands enfants. Il est artisan indépendant de métier. Dans sa camionnette professionnelle, il transporte son matériel et construit sur place un petit atelier. Celui-ci fascine d'emblée les enfants. C'est ainsi qu'il y a quelques années, un totem a été créé et coulé dans du béton. Il trône aujourd'hui encore sur la place de jeux Sonnenberg à Zurich. Le travail concentré est judicieusement contrebalancé par

des expéditions dans les sous-bois de la forêt toute proche. Les éléments récoltés dans la nature permettent de réaliser des « œuvres d'art campagnardes ». La nuit passée sous tente a certainement constitué le point culminant de la semaine. Les enfants enchantés ont vécu intensément cette « courte » nuit.

Impressions des semaines d'activités de vacances

Indice de prise en charge :

L'offre de prise en charge dans les cantons sous la loupe

L'offre en matière d'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants est à présent systématiquement recensée dans les trois cantons suivants: Zurich, Zoug et St-Gall. Ces analyses sont publiées sous la forme d'un index de prise en charge et servent aux entreprises, aux parents et aux communes d'indicateur pour mesurer l'évolution de la conciliation entre travail et famille dans le canton ou la commune en question.

Canton de Zurich

Le canton de Zurich recense le degré de couverture (nombre de places disponibles en fonction du nombre d'enfants) ainsi que le degré de financement (subvention par enfant) dans ses propres communes depuis 2003 déjà. Alors qu'au début de la période étudiée 6% des enfants étaient accueillis en dehors de la famille ([communiqué de presse de 2004](#)), en 2010, le canton de Zurich atteignait un degré de couverture de 12.6% ([classement de toutes les communes en 2010](#)). En parallèle, le nombre de communes zurichoises ne proposant pas de places d'accueil se réduisait de 101 (2003) à 17 (2010).

Canton de Zoug

Dans le canton de Zoug, l'index de prise en charge a été relevé en 2005 pour la première fois ([étude INFRAS 2006](#)) et il était reconduit en 2009. En 2005 déjà, toutes les communes zougaises disposaient d'une offre en matière d'accueil extrafamilial et le taux de couverture était de 10.7%. Le relevé de 2009 ([étude INFRAS 2010](#)) montre que l'offre a été clairement étoffée: 17.3% des enfants étaient encadrés dans des structures extrafamiliales en 2009 (voire 22.7% si l'on prend en compte les horaires bloqués).

Canton de St-Gall

L'offre en matière de prise en charge extrafamilial et parascolaire a été recensée en 2010 pour la première fois dans le canton de St-Gall ([communiqué de presse 2011](#)). Le degré de couverture de 2.7% (horaires bloqués non comptés) y est clairement plus bas que dans les deux autres cantons ([rapport final 2011](#)). Comme dans les cantons de Zurich et de Zoug, il existe des différences marquées entre l'index de prise en charge des différentes communes du canton de St-Gall : ainsi les communes urbaines connaissent-elles en principe un taux de couverture et un taux de financement plus élevé que dans les communes rurales.

Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales :

Recommandations en faveur de la prise en charge extrafamiliale

Lors de son assemblée annuelle des 23/24 juin 2011, la [Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales \(CDAS\)](#) a émis des recommandations en faveur de l'accueil extrafamilial des enfants durant la prime enfance.

La version définitive des recommandations est à présent disponible:

- [Recommandations pour la prise en charge extrafamiliale durant la prime enfance](#)

Selon le communiqué de presse de la CDAS, l'offre en matière d'encadrement extrafamilial constitue un pilier important d'une politique de la famille contemporaine. Elle facilite l'articulation entre responsabilités familiales et activité professionnelle et renforce ainsi la base économique des familles.

L'accueil extrafamilial, en particulier durant la prime enfance, constitue un investissement pour l'avenir, dans la mesure où elle contribue à améliorer l'égalité des chances des enfants dès leur plus jeune âge.

Les recommandations de la CDAS nourriront la discussion politique et entre spécialistes et proposeront des pistes d'action en matière d'accueil extrafamilial durant la prime enfance dans les différents cantons. Elles entendent promouvoir la qualité, l'offre et les conditions cadres dans les cantons.

[Communiqué de la CDAS](#) du 24.06.2011

Etude :

Le modèle du père nourricier est révolu

Une étude actuellement menée en Allemagne, [Studie der Bertelsmann Stiftung](#), montre une fois de plus que le modèle du « père nourricier » subvenant seul aux besoins de la famille a fait son temps. 60% des personnes interrogées lors de l'enquête parlent d'un modèle révolu. L'argument principalement invoqué est le fait que de plus en plus de familles dépendent d'un deuxième salaire.

Comme l'indiquent les [chiffres de l'Office fédéral de la statistique](#) (1992-2009), la même

tendance se dessine en Suisse. Si le modèle du « père nourricier » était encore largement répandu avec près de 39% des couples en 1992, il avait déjà nettement reculé pour ne correspondre plus qu'à 20% d'entre eux en 2009.

Cette évolution en Suisse est imputable à deux raisons: de plus en plus de femmes sont contraintes d'avoir une activité lucrative pour subvenir à l'entretien de la famille. D'autre part, celles-ci veulent également exercer leur profession. Cette tendance correspond d'une part à la demande des entreprises – en particulier en regard du manque de personnel qualifié –, d'autre part elle est utile à l'économie nationale dans la mesure où la société profite ainsi des qualifications croissantes des femmes.

Ces aspects sont également mis en évidence dans le rapport fraîchement publié par Département fédéral de l'Economie (DFE), intitulé [« Du personnel qualifié pour la Suisse »](#). Celui-ci affirme en substance que le pourcentage élevé de personnes travaillant à temps partiel recèle un potentiel de forces de travail important et que celui-ci pourrait être judicieusement exploité en améliorant les conditions générales permettant de concilier vie familiale et activité professionnelle. Parmi les mesures concrètes avancées figurent l'augmentation des places d'accueil extrafamiliales, les horaires blocs, les structures de jour dans les écoles ainsi que des conditions de travail favorables à la famille dans les entreprises.

Quelques liens pour approfondir le sujet:

- [„Wer Frauen fördern will, muss Paare im Blick haben“](#), (« Pour promouvoir les femmes, il faut penser aux couples »), une contribution de notre partenaire allemand pme Familienservice.
- [„Frauen an die Spitze – Was ist zu tun?“](#), (« Des femmes au sommet – comment y parvenir? »), une brochure réalisée par l'Institut allemand pour la jeunesse et d'autres organisations.

Conciliation entre travail et famille :

Les banques rechignent à accorder le temps partiel aux hommes

De même qu'un nombre croissant de femmes souhaitent contribuer aux finances de la famille, de plus en plus de père aspirent à travailler à temps partiel pour mieux s'occuper de leurs enfants, les accompagner dans la vie tous les jours et les voir grandir ([données de l'Office fédéral de la statistique](#)).

Pourtant, la NZZ titrait à la fin du mois d'août : [„Banken mit wenig Herz für Väter“](#) (« Les banques n'ont pas de cœur pour les pères »). Manifestement, les employeurs ne facilitent pas la tâche des pères. En effet, le temps partiel constitue toujours la grande exception dans le secteur financier. Plusieurs banques suisses s'expriment fondamentalement ouvertes à l'idée du temps partiel chez les hommes ([enquête de la NZZ](#)). En réalité, une réduction du temps de travail s'avère difficile pour les pères, parce que leurs supérieurs émettent de grandes réserves au sujet du temps partiel et parce que les perspectives de carrière s'amenuisent ainsi par la force des préjugés.

Votre avis concernant cette contribution nous intéresse: envoyez-nous votre commentaire à mail@thkt.ch.

Vous trouverez cette newsletter en version [allemande](#) et [française](#) sur notre site Intranet.

Vous trouverez de plus amples informations sur nos sites:

www.familienservice.ch

www.arbeitgeberkrippen.ch